

AMAP EN PAYS DE FAYENCE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DIMANCHE 28 AVRIL 2013

L'assemblée générale ordinaire pour 2012 de l'AMAP en Pays de Fayence s'est tenue le dimanche 28 Avril, à 10h au domaine de Tassy à Tourrettes, lieu habituel des distributions. Une quinzaine de personnes étaient présentes.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES

Pour sa douzième année d'existence, le nombre d'adhérents de l'Amap sur l'année 2012 est resté stable : 37 en première période (janvier à juin) et 38 en seconde période (juillet à décembre), malgré la perte d'un de nos 2 producteurs de légumes, appelé à d'autres activités.

Le chiffre d'affaires total dépasse les 40 000€ (voir le détail ci-dessous) ce qui représente une part significative de la production agricole locale.

AMAP Chiffre d'affaires 2012	
produit	chiffre d'affaires*
POULET	4 000,00€
FROMAGE	6 500,00€
AGNEAU	3 200,00€
OEUFS	2 400,00€
LEGUMES	6 800,00€
FRUITS ET JUS	1 400,00€
VEAU	2 200,00€
VIN	Non communiqué
MIEL	Non communiqué
FARINES ET GRAINS	450,00€
PORC	1 700,00€
LAIT CHEVRE/YAOURTS	12 000,00€
CHAPON	
HUITRES	
TOTAL :	40 650,00€

*chiffres arrondis

Le nouveau local, mis à notre disposition par les Pères Blancs au domaine de Tassy, s'avère très adapté tant par l'espace offert que par sa situation plus centrale en Pays de Fayence ; qu'ils soient ici remerciés.

Le même site abrite l'association « Relais Solidarité » avec laquelle nous avons établi un partenariat tacite : les produits livrés à l'Amap, non récupérés par les adhérents, sont déposés dans la caisse « relais solidarité ».

Nous avons essayé d'améliorer notre mode de fonctionnement en affectant à chaque produit un référent bien identifié pour être l'interlocuteur privilégié et unique entre l'adhérent et le producteur.

Le départ de notre trésorier, vers une autre région pour des raisons professionnelles, nous a amenés à modifier la composition du bureau et nous en avons profité pour mettre à jour nos documents officiels auprès de la Préfecture.

Le rapport est mis aux voix et adopté à l'unanimité – 1 abstention.

RAPPORT FINANCIER

Nous fonctionnons avec un budget très serré : nous n'avons pas organisé de fête en septembre comme l'année précédente, ce qui nous avait valu une petite rentrée d'argent. Les cotisations des adhérents représentent notre seule ressource .

Sur 400€ de dépenses, l'assurance (MAIF : 182€) reste le poste le plus important.

Nous avons quitté la Banque Postale par souci éthique pour adhérer à la NEF mais cette opération s'est avérée très onéreuse dans la mesure où les frais bancaires (84€/an) sont trop importants pour une petite structure comme la nôtre avec un si petit budget.

Se pose alors la question d'augmenter ou non la cotisation des adhérents : comparativement aux autres Amap nous sommes plutôt en-dessous et la solution est tentante ; mais cette idée est rejetée afin de ne pas céder à la facilité et de ne pas entrer dans la spirale de « plus de moyens mène souvent vers plus de besoins » . En cas de dépense imprévue dépassant nos disponibilités, il sera fait appel aux adhérents.

Au 31/12/2012, le solde se monte à 220,04€ auxquels il faut retrancher 150€ d'électricité qui seront pris sur 2013 du fait du changement de banque de la NEF vers la Caisse D'Epargne ; celle-ci s'engage en effet à ne pas nous imputer de frais de tenue de compte.

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

PROJETS

Pour améliorer notre communication et notre lisibilité, nous souhaitons ouvrir un blog, comportant des informations sur notre Amap, des documents à télécharger, mais aussi sur des questions touchant plus largement à la philosophie des Amap. Un appel est lancé pour mettre en place ce projet.

Toujours dans la même intention, il est proposé d'éditer une plaquette présentant l'Amap en Pays de Fayence .

Mais avons-nous la possibilité d'augmenter le nombre d'adhérents ? Oui, en aménageant les contrats « légumes » en début et en fin de saison, lorsque Dame Nature se montre moins généreuse ou capricieuse.

Pistes à explorer pour faire rentrer un peu d'argent :

- Elaboration, pour la vente, d'un carnet de recettes culinaires à partir des produits de l'Amap en adéquation avec les saisons. Des propositions chiffrées sur le prix de revient sont attendues pour le prochain CA. On pourrait envisager un achat par souscription.

- Réalisation de sacs, toujours pour la vente, et sous forme d'atelier créatif .

- Une fête est envisagée pour septembre, pourquoi pas avec l'Amap de Seillans ?

L'appel à candidature envoyé avec la convocation n'ayant suscité aucune vocation, un nouvel appel est fait auprès des adhérents présents pour rejoindre le CA : Dominique Massé est élu à l'unanimité.

La séance est levée à 12h30 pour un repas partagé .